

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Accident : un taxi-bus fait une embardée à IAI

Isaac MUKETA MUELE
Libreville / Gabon

ON est passé à côté d'une autre tragédie lundi dernier en fin d'après-midi. Et pour cause. Un taxi-bus de marque Toyota, immatriculé EH-658-AA, numéro de portière 1273, a fait une embardée spectaculaire avec tous ses occupants. Les faits se sont produits à la hauteur de l'échangeur d'IAI. On a enregistré plusieurs blessés. Parmi les plus graves, il y a le chauffeur du

taxi-bus, un certain Malik de nationalité sénégalaise. À ce qu'il semble, un éclatement de la roue arrière gauche du véhicule serait à l'origine de cet accident. Selon les témoins, le taxi-bus provenait du quartier Awoungou à Owendo, et roulait en direction de la commune de Libreville. Il avait à son bord une quinzaine de clients dont certains élèves de l'Institut de technologie d'Owendo (ITO). Parvenu à l'échangeur d'IAI, le pneu gauche arrière éclate soudainement. Le transporteur urbain perd le contrôle de l'engin, lequel

effectue un tonneau avant de s'immobiliser plus loin les quatre roues en l'air. L'arrivée des sapeurs-pompiers et des policiers sur le lieu du sinistre a permis aux victimes de recevoir les premiers soins, avant d'être acheminées au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO). Quant au chauffeur du taxi-bus il a été admis à la salle de déchocage. Car, atteint d'un double traumatisme : crânien et du bras gauche. Aux dernières nouvelles, le pronostic vital de ce dernier ne serait pas engagé.



Photo: JMM

La position dans laquelle s'est retrouvé le taxi-bus après son embardée.

Bitam : le coffre-fort du magasin Cecado emporté par des malfrats



Photo: SSB

L'établissement commercial visité par les malfrats.

Servais SONDE BATATA
Bitam/Gabon

LE magasin Cécado de Bitam a reçu, dans la nuit du 24 au 25 octobre 2022, la visite de curieuses personnes. Celles-ci ont emporté le coffre-fort de l'établissement appartenant au groupe Ceca-Gadis dont le poids avoisine les 500 kg. La valeur du contenu de celui-ci reste pour l'instant inconnue et les éléments de la Police judiciaire (PJ) sont présentement sur les dents pour élucider cette affaire. Selon les premières informations, les bandits auraient mis à profit la pluie qui s'est abattue sur le chef-lieu du département du Ntem pour passer à l'acte. Le gardien des lieux confie n'avoir rien entendu à cause de la grande averse qui s'abattait cette nuit-là sur la ville. À ce qu'il semble, le

facteur temps a été très favorable aux auteurs de ce casse qui se sont introduits facilement dans la structure commerciale et ont emporté le meuble métallique. La facilité déconcertante avec laquelle les malfrats ont agi inquiète plusieurs opérateurs économiques de Bitam. Et ces derniers de se demander que si les locaux d'une grande surface comme Cecado ont été visités avec autant d'aisance, qu'en sera-t-il des petits commerces ne bénéficiant que de surveillance souvent moyenne? L'attaque du magasin a-t-elle été commise par des personnes venant des pays frontaliers? Le responsable de la sécurité aurait-il quelque chose à voir dans ce cambriolage? Que contenait exactement le coffre-fort emporté? Les conclusions des Officiers de police judiciaire (OPJ) sont très attendues.

Affaire à suivre.

ANUTTC
B.P. 23 792
LIBREVILLE (GABON)

COMMUNIQUE

DE L'AGENCE NATIONALE DE L'URBANISME, DES TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES ET DU CADASTRE (ANUTTC)

Il est porté à la connaissance des populations installées ou ayant des constructions dans l'emprise du titre foncier n°25 904, précédemment au nom de la Société Civile Immobilière « Titane Construction », sis au lieu-dit Malibé 2, qu'en application des dispositions de l'ordonnance n°004/PR/MHU du 26 janvier 2021 instituant l'obligation de mise en valeur des concessions d'aménagement foncier et de construction d'immeubles en République Gabonaise dont le but est d'organiser l'attribution des terrains aux promoteurs, ledit titre foncier a été muté au nom de la République Gabonaise.

A cet effet, ces dernières sont conviées à une importante réunion qui se tiendra le **vendredi 28 octobre 2022 à 10 heures, à la Mairie d'Akanda**, sous la présidence du Ministère en charge de l'Habitat et de Madame le Gouverneur de l'Estuaire.

Au cours de celle-ci, il sera question de présenter le projet d'aménagement de la zone et les conditions et modalités de leurs intégrations.

Fait à Libreville, le 25 OCT. 2022

Le Directeur Général

Dexter Ildevert MEYE M'OBANG